

*Compte-rendu*  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DE L'UFE**  
*Union française des experts en objets d'art*  
ATELIER-MUSÉE CHANA ORLOFF, PARIS – 21 OCTOBRE 2024

**Participants** : Pierre Agoune (*procuration*), Sophie Allard-Latour (*procuration*), Olivier Baroin, Jean-Claude Baudot (*procuration*), Pascale Bauer-Petiet, Jacques Boutersky (*procuration*), Casimir Buisson (*procuration*), Sylvie Buisson, Agathe Cabau, Mathieu Caron (*procuration*), Virginie Cauchi (*procuration*), Arthur Cavanna (*procuration*), Bruno Chenique (*procuration*), Alain Cical (*procuration*), Liliane Colas (*procuration*), Amandine Dabat (*procuration*), Victoire de Latour, Léonore de Magnée, Philippe Dorr, Marc Ducret (*procuration*), Jean du Chatenet, Philippine Dupré la Tour (*procuration*), Hervé Duval (*procuration*) Odile Emmanuelli (*procuration*), Alexis Francis-Bœuf, Linda Goldman (*procuration*), Didier Gottardini (*procuration*), Didier Guoin (*procuration*), Francis Grange (pouvoir) Annie Guédras (*procuration*), Elio Guérin, Christophe Hameline, Patrick Imbard, Jacques Janisson, Jany Janssem, Jean-David Jumeau-Lafond (*procuration*), Eric Justman, Philippe Koutouzis (*procuration*), Hervé Labrid, Jérôme Lalande (*procuration*), Brice Leibundgut, Olivier Magnan (*procuration*), Thomas Morin-Williams, Sophie Mounier, Rosemarie Napolitano (*procuration*), Robert Perahia (*procuration*), Jean-Marc Poulin (*procuration*), Romain Réa (*procuration*), Michel Rodrigue (*procuration*), Thomas Schlessler (*procuration*), Jean-Pierre Serre, Ariane Tamir (*procuration*), Pierre Vasarely (*procuration*), Ugo Vasarely.

**Absents** : Albert Benamou, André Bissonnet, Christian Bonnet, Franck Bonnet, Lison de Caunes, Brigitte Cordelle, Hervé Costes de Champeron, Didier Guoin, Laurent Jarry, Philippe Jousse, Didier Krzentowski, Christine Lamothe, Xavier Mathieu, Michel Ange Philippe, Yann Porret, Catherine Prassinis, Raphaël Roux dit Buisson, Géraldine Tailfer, Lynda Trouvé, Robert Vallois.

À 17h30, la présidente Sylvie Buisson, entourée du Bureau de l'UFE au complet - Christophe Hameline, vice-président, Alexis Francis-Boeuf, trésorier et Hervé Labrid, secrétaire général, assistés de Cassandre Bourg, étudiante en Master 2 Histoire de l'Art et Archéologie à l'Institut catholique de Paris -, ouvre l'Assemblée Générale constatant avec plaisir la présence d'une assemblée d'experts importante appuyée par un grand nombre de procurations adressées par les personnes excusées.

Elle déclare ouvert **le vote pour le renouvellement de la présidence et du Bureau**, dont le mandat arrivait à échéance.

À l'unanimité des votants (présents et procurations), **la Présidente et le Bureau sont reconduits pour 3 ans - jusqu'au 4 décembre 2027.**

La présidente remercie particulièrement ceux et celles qui l'ont aidée dans l'animation et le suivi permanent de la vie de la chambre, en particulier les membres du Bureau. Elle se réjouit des nombreuses admissions à l'UFE entre 2021 et 2024, soient 22 remarquables spécialistes, dont 7 cette année ; ce sont pour la plupart de jeunes experts excellent dans leur domaine.

Elle rappelle que l'UFE compte sur leur participation, leur compétence et leur expérience pour que son nouveau mandat permette, sur sa lancée, un développement encore plus significatif de l'UFE. La communication visuelle et l'entrée de l'UFE à la CEDEA (Confédération européennes des experts d'art) <https://www.cedea-art-experts.com> et son adhésion à l'Institut Art et Droit <https://artdroit.org/>, concourent à asseoir son prestige, sa singularité et son esprit d'innovation, que tous prônent, mais qui reposent sur l'engagement de chacun.

Elle remercie Ugo Vasarely et Thomas Morin-Williams pour avoir proposé de prendre en mains les pages UFE LinkedIn et Instagram. Elle invite chacun à consulter régulièrement les rubriques

« Actualités » et « Documents » mises en ligne par le Bureau dans l'« Espace Privé » du site UFE et de faire part au Bureau de ses remarques et suggestions.

Enfin, elle se félicite que tous les membres soient enfin couverts par une **assurance en responsabilité civile professionnelle** à la hauteur des ambitions de la chambre. Elle souligne l'importance du choix de l'option, qui doit correspondre au niveau des risques encourus par chacun. En cas de doute, il est nécessaire de consulter le courtier de l'UFE (cf. la rubrique « Assurances » dans l'« Espace privé » sur le site UFE).

Il est rappelé que le montant de la cotisation UFE ainsi que les cotisations que l'UFE a négocié auprès de MMA pour tous les membres sont parmi les plus avantageux de Paris.

L'UFE se fixe toujours comme objectif d'atteindre au plus vite le nombre de 100 experts afin que de plus nombreuses spécialités soient représentées et que la chambre gagne en visibilité. Elle remercie d'avance celles et ceux qui parraineront un spécialiste dans un domaine non encore représenté à l'UFE.

Elle donne la parole au **vice-président Christophe Hameline**.

Le vice-président indique que, compte tenu du bon état de la trésorerie – qui dès aujourd'hui permet, en plus des assurances souscrites à cet effet, de protéger l'UFE et ses membres, y compris en cas de contentieux – il a semblé opportun au Bureau de prendre en compte les inquiétudes que peuvent manifester les experts face aux incertitudes actuelles du marché de l'art. Il a donc été décidé de **ne pas intégrer l'inflation dans le montant de la cotisation et même de la réduire de 5 %**.

Le vice-président invite les experts de la Chambre à postuler pour devenir experts judiciaires. Ils pourront d'abord s'informer auprès de membres de l'UFE qui exercent déjà cette charge, comme Patrick Imbart, qui atteste de son intérêt pour la démarche tout en soulignant que le parcours pour atteindre l'objectif nécessite de la patience.

**Le trésorier, Alexis Francis-Bœuf, présente les chiffres prévisionnels pour l'exercice 2024** (établis au 21 octobre 2024) :

- des recettes (admissions et cotisations au 21 octobre) de 36 220 €, contre 33 500 € en 2023 ;
- des dépenses (au 21 octobre) d'un montant de 22 840 €, constituées de frais d'équipement des experts (édition des cartes annuelles, cartels, tampons), de frais de communication (publicité dans *La Gazette*, création graphique, site web), de frais de bureau (papeterie, envois postaux, etc. ), de frais juridiques, de frais d'organisation de l'assemblée annuelle et des commissions d'admission, de frais bancaires et d'assurance pour la chambre ;
- une trésorerie (au 21 octobre 2024) de 86 242 €, contre 74 253 € en 2023.

Il présente ensuite **le budget prévisionnel pour l'année 2025** (établi au 21 octobre 2024) :

- des recettes estimées (admissions et cotisations en incluant la baisse du tarif de la cotisation) de 37 420 € pour 2025 ;
- des dépenses estimées d'un montant de 22 774 €, constituées de frais d'équipement des experts (édition des cartes annuelles, cartels, tampons), de frais de communication (publicité dans *La Gazette Drouot*, création graphique, site web), de frais de bureau (papeterie, envois postaux, etc. ), de frais juridiques, de frais d'organisation de l'assemblée annuelle et des commissions d'admission, de frais bancaires et d'assurance pour la chambre ;
- une trésorerie de 100 888 € (estimée au 21 octobre 2024).

La parole est donnée au **secrétaire général, Hervé Labrid**, qui annonce que l'année 2024 a sonné le **cinquantenaire de la création de l'UFE**, et que le Bureau proposera à chacun de participer à plusieurs chantiers afin de marquer durablement cette date anniversaire.

Cet anniversaire sera donc l'occasion :

- de **renforcer la Communication** : une (ou plusieurs) annonce(s) publicitaire(s) dans *La Gazette Drouot* et, vraisemblablement, dans un autre support à déterminer (magazine d'art français ou international, média numérique, annuaire...).
- de publier, au cours de l'année 2025, **l'annuaire des experts et des spécialités** sous la forme d'un beau livre de 100 pages, une page par membre et un index par nom et spécialité - distribué à tous les membres de la Chambre et aux principales institutions du marché de l'art.
- de mettre en chantier l'édition d'un **manuel de l'expertise**, incluant les aspects juridiques et techniques des bonnes pratiques de l'expertise ; ce manuel sera remis aux nouveaux experts ; une commission *ad hoc* sera créée très rapidement pour définir le contenu et lancer la rédaction.

Celles et ceux, désireux de jouer un rôle de référent et/ou de rédacteur sur un sujet susceptible d'entrer dans ce manuel, sont chaleureusement invités à se manifester auprès d'Hervé Labrid, du Bureau en général, ou de la Présidente.

Enfin, à propos de **l'appel de cotisation 2025**, le secrétaire général rappelle que, pour simplifier la gestion de son paiement, il encourage vivement les membres de l'UFE à régler la cotisation dès le **premier appel fixé au 15 décembre**. Cette discipline permettrait d'alléger considérablement une charge administrative fastidieuse pour le Bureau, qui pèse sur lui au détriment de son action en faveur du développement de la Chambre et des chantiers en cours. Il indique aussi que la ponctualité dans le règlement des cotisations contribue à garantir la continuité des avantages collectifs, notamment en matière d'assurances.

À 19h00, à l'issue d'une séance agrémentée par de nombreuses et intéressantes interventions – ce qui démontre, comme l'ont souligné plusieurs participants, l'intérêt de participer aux réunions et d'échanger de manière plus constructive – la présidente déclare close l'assemblée 2024.

*À Paris, le 31 octobre 2024, le Bureau de l'UFE :*

**Sylvie Buisson**, présidente,



**Christophe Hameline**, vice-président, **Alexis Francis-Bœuf**, trésorier, **Hervé Labrid**, secrétaire général.

